

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Pose de voix
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - enseignement de la théorie - - Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - instrumental - - Master of Arts en pédagogie musicale - Musique à l'école - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Enseignement
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 A3 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Acquérir les premiers éléments d'une technique vocale de base, telles que la respiration diaphragmatique, la phonation et la résonance, pour améliorer la qualité et la projection de la voix. • Explorer et expérimenter avec les différentes capacités expressives de la voix chantée et parlée pour enrichir les possibilités d'expression artistique. • Découvrir les possibilités de la voix chantée et/ou de la voix parlée.	

- S'approprier des techniques vocales de base permettant une utilisation saine et appropriée de la voix dans le cadre des fonctions d'enseignement.

5. Contenu et forme de l'enseignement

L'organisation du cours de pose de voix peut prendre des formes différentes, alternant des cours individuels et des cours en petits groupes, en tenant compte des besoins spécifiques des étudiant-e-s.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e interne

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Davide AUTERI, Sarah MATOUSEK, Mariana PINTO SILVA FERLITA (GE+NE)

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM